Saint-Claude-de-Diray

LE BULLETIN
ST-CLAUDE-DE-DIRAY

DÉC 2020

www.saintclaudedediray.fr @SaintClaudedeDiray

SOMMAIRE

Vie de la commune
Nouveaux élus p5

Travaux
Salle des fêtes p19

Associations
Au monde du livre p26

L'ÉDITO

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année. J'ai l'espoir que nous retrouverons rapidement des instants plus sereins nous permettant de nous rassembler à nouveau.

Chères Saint-Claudines,
Chers Saint-Claudins,

A l'heure où j'écris ces mots, le 10 novembre 2020, nous sommes à nouveau confinés depuis plus d'une semaine. Le port du masque est devenu une habitude et l'espoir d'un vaccin imminent nous redonne confiance. Malgré cette pandémie qui a profondément modifié nos habitudes, je tiens à vous transmettre un message positif.

En premier lieu, vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance pour ce deuxième mandat.

Vous êtes venus nombreux vous exprimer au mois de mars et je suis fier de pouvoir à nouveau représenter les 1823 habitants de notre commune. Malgré la difficulté, la continuité du service public a été assurée.
Je remercie vivement les anciens et les nouveaux élus pour leur implication. Nous avons travaillé main dans la main et la transmission des dossiers en cours s'est effectuée naturellement.
Dès le lendemain des résultats, tous les élus ont participé à la bataille contre la pandémie. Il a fallu trouver des masques qui ont été distribués aux Saint Claudins, protéger le personnel municipal et suspendre à regret toutes les manifestations. Nous avons mis en place un système de livraison de courses à domicile, en partenariat avec les commerçants, pour les personnes les plus vulnérables avec qui nous sommes régulièrement restés en contact.
Enfin, nous avons tout mis en œuvre pour que la rentrée des écoles puisse avoir lieu en respectant le protocole sanitaire en vigueur.
Ce contexte ne nous a pas laissés immobiles et je suis heureux de voir le développement de notre commune se poursuivre. Nous venons de terminer la réfection de la rue du Mousseau et continuons à faire avancer les projets.

Les travaux de construction de la salle des fêtes et de la maison médicale débuteront en 2021. Vous trouverez des photos dans la rubrique « travaux ».

Les réunions de quartier ont malheureusement été suspendues mais nous les reprendrons dès que possible.
Vous allez découvrir dans les pages qui suivent les actions de

chacun : enseignants, associations, personnel des services municipaux et élus qui contribuent chaque jour à l'amélioration de votre quotidien.

J'apporte mon soutien aux commerçants et artisans qui, pour certains, ont vécu la fermeture de leur activité.

Cette année je vous présenterai les traditionnels vœux de la municipalité sur la page Facebook de la commune ne pouvant pas les organiser de façon habituelle. Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année et de vous présenter les projets de la nouvelle équipe municipale. Nous trouverons un autre moment pour nous réunir autour du verre de l'amitié. D'ici-là, continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Laurent ALLANIC
Maire de St-Claude-de-Diray

« La municipalité remercie sincèrement l'ensemble des annonceurs pour son soutien dans la publication de ce bulletin. »

Directeur de la publication : *Laurent Allanic, Maire*
Comité de rédaction : *commission communication*
Conception, réalisation : *Culture Com'*
Impression : *Médi6*
Diffusion : *920 exemplaires*

Suivez les voeux du maire de chez vous...

Le contexte sanitaire ne permet pas de rassembler les Saint-Claudins pour ce moment très important.
C'est pourquoi le Maire vous invite à suivre ses vœux à partir **du samedi 9 janvier 2021 à 18h** sur la page FACEBOOK de la commune.

@SaintClaudedeDiray

Pour ceux qui ne connaissent pas « Facebook », demandez l'aide de votre entourage pour préparer votre téléphone ou ordinateur. Il suffit d'avoir un compte Facebook et de taper « saintclaudedediray » dans la barre de recherche et retrouver la vidéo.

SOMMAIRE

4 Vie de la commune
18 Travaux et urbanisme

21 Vie scolaire et périscolaire
24 Associations, sports et culture

36 Vie intercommunale
39 Calendrier des manifestations

VIE DE LA COMMUNE

UNE ANNÉE DE CHANGEMENT

L'année 2020 aura été une année marquante du point de vue des ressources humaines au sein de la mairie.

Françoise BLOT a choisi de retourner à ses premières amours, la comptabilité pure et dure, en quittant St-Claude-de-Diray pour Vineuil. Françoise aimait le travail bien accompli, avec minutie et rigueur mais la polyvalence des tâches qu'elle devait accomplir ne lui permettaient plus de le faire dans des conditions optimales. Nous avons tous apprécié son professionnalisme, sa bonne humeur, sa bienveillance et son équité.

Quentin BROUARD est venu la remplacer dès son départ en février. Il vient tout droit du Domaine National de Chambord où il exerçait ses missions de comptable avec la sérénité et la rigueur qui le caractérisent *(serait-ce un trait de caractère pour qui aime les chiffres ?)*. Il a dû faire face à la période de confinement avant d'avoir pu prendre ses marques. Depuis, il a pu se rendre compte de la polyvalence des tâches dans nos communes semi-rurales et a su faire preuve d'une grande adaptabilité, tout en gardant toujours le sourire.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Anne-Marie PITARD a, quant à elle, fait valoir ses droits à la retraite fin juillet, après 42 années passées au sein de la mairie. Lorsqu'elle est arrivée à l'été 1978, elle était la 1ère secrétaire de mairie embauchée à temps complet puisqu'auparavant, cette mission était menée par les directeurs d'école. Elle a vu le métier évoluer, la commune aussi. En fin de carrière, afin de mettre son expérience au profit de ses collègues, elle a accepté la charge de présidente de l'Association des Secrétaires de Mairie dans laquelle elle s'est beaucoup investie. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée entourée de sa famille.

Elle a été remplacée par **Stéphane MARTELLIÈRE** qui occupait auparavant la fonction de secrétaire de mairie à Millançay. Il a quitté la Sologne pour le Val de Loire, se rapprochant ainsi de son bassin de vie. Il a su rapidement prendre ses marques et se faire apprécier à la fois des élus et de ses collègues. Sa rigueur professionnelle ne l'empêche pas de montrer son humour et sa bienveillance à ceux qui l'entourent. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe !

Il n'y a pas qu'au service administratif que le changement s'est opéré, à l'accueil de loisirs aussi. **Aïcha NABIH GACHI** est en effet partie vers d'autres horizons, après plusieurs années passées auprès des enfants. Merci pour sa bonne humeur et son goût certain pour les déguisements ! Elle a été remplacée par **Morgane MARGOIL** qui avait déjà été animatrice pendant plusieurs mois au sein de l'accueil de loisirs. Elle est donc déjà bien connue, et appréciée, des enfants et de leurs parents. Bienvenue Morgane !

oxilia-info
Intégration solution Odoo - Développement WinDev
CRM, devis, factures, comptabilité, achats, stocks, production, fabrication, employés...
www.oxilia-info.fr
06 03 94 32 01 //// 41350 St-Claude-de-Diray

LES NOUVEAUX ÉLUS

Laurent ALLANIC
51 ans
Maire

Jérémy VON EÜW
42 ans
1er adjoint

Françoise CHAMPY
65 ans
2e adjointe

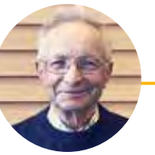

Francis SOULAIGRE
79 ans
3e adjoint

Judith DUPLESSY
63 ans
4e adjointe
Conseillère communautaire

Bruno MARGOIL
63 ans
Conseiller délégué

Marie-Christine BERTRAND
64 ans

Tiffany BEYLY
39 ans

Gabriel BLUET
22 ans

Corinne CHAUSSET
49 ans

Cyril CIEPLUCHA
49 ans

Sabrina CUNHA
43 ans

Aurélie DAVIAUD
41 ans

David GUICHAUX
51 ans

Julien MARCILHAC
39 ans
Conseiller communautaire

Jean-Michel MORAND
48 ans

Nicolas PINEAU
51 ans

Alexia POCHEREAU
25 ans

Marie-Christine VOINCHET
68 ans

LES COMMISSIONS

- > TRAVAUX - VOIRIE - SERVICES TECHNIQUES
- > URBANISME - AFFAIRES FONCIÈRES
- > COMMUNICATION
- > ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES RESSOURCES HUMAINES
- > AFFAIRES SCOLAIRES - AFFAIRES PÉRISCOLAIRES ET ACCUEIL DE LOISIRS
- > ANIMATION CULTURE PATRIMOINE TOURISME SOLIDARITÉ
- > VIE ASSOCIATIVE SPORTS LOISIRS
- > PRÉVENTION SÉCURITÉ

DÉMOGRAPHIE 2020

décès

Arlette LOPEZ
née BRETON
le 18 décembre 2019
Jeanne DARDEAU
née DUBIN
le 10 février
Alain BEAUNE
le 25 février
Michèle DUBOIS
née AMAND
le 18 mars
Georges RICHARD
le 8 avril
Jacques GARNIER
le 18 avril
Jean-Claude DUBOIS
le 30 avril
Marcel LAMATELLE
le 23 juin
Alain BRETON
le 28 juin
Alexandre KERBOEUF
le 22 juillet
André PICHON
le 11 septembre
Rosette GARNIER
le 11 octobre
Christian HUBERT
le 10 novembre

naissances

Kaydon MASSON *le 13 décembre 2019*
Sacha GENDRIER *le 31 janvier*
Louise FRANCO-SANCHEZ VARNIÈRE *le 9 février*
Timéo AUCORDIER LEGRAND *le 6 mars*
Amélia PICARD *le 11 mars*
Emma CRIL *le 26 mai*
Noélie DUFOUR *le 5 juin*
Côme LOPEZ *le 3 juillet*
Perla LASNIER METTAYE *le 24 juillet*
Baptiste VANDEBEULQUE *le 25 juillet*
Maël LEROY SANTIAGO *le 2 septembre*
Augustin FOUCHER *le 23 septembre*
Soën IMBERT *le 8 octobre*

mariages

Corinne CLISSON et Pierre MAUBERT *le 15 février*
Estelle MERCIÈRE et Tony GRAND *le 29 août*

En vertu de la loi « informatique et libertés » n°2018-493 du 20 juin 2018, n'apparaissent dans cet article que les événements dont la publication a été autorisée par les intéressés ou leurs familles.

Groupama

CG Environnement - Lantana
ZA Les Tabardières
41350 Saint Claude de Diray
☎ 02 54 50 93 02
www.lantanapaysage.fr
Lantana PAYSAGE
Allée, jardin, terrasse... en toute sérénité !

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE ST-CLAUDE

LES EIDELIMAN, UNE FAMILLE RÉFUGIÉE

Mai 1941, c'est l'exode, et St-Claude-de-Diray voit arriver la famille Eideliman, accueillie par Claude Robert, agriculteur.
Les Eideliman sont une famille juive qui a quitté en 1929 la Bessarabie où les menacent la pauvreté et la montée de l'antisémitisme. Ils émigrent à Paris en févier 1929 : les parents *(Moïse et Etty)* ainsi que cinq de leurs six enfants : quatre garçons *(Ghers , Juda, Yankel et Abram*) qui seront naturalisés et deviendront Henry, Jules, Jacques, Albert et une fille : Sarah.
Dès 1939, les garçons sont mobilisés. Jacques rencontre, pendant la déroute de l'armée française, le soldat Claude Robert, habitant de St-Claude, avec qui il sympathise, partageant avec lui ses idées communistes.
En mai 1941, la répression s'accentue à Paris avec la mise en place des lois anti-juives. La famille Eideliman décide de quitter Paris. La famille Robert les héberge alors discrètement dans une maison située rue de la Loire à St-Claude.
Les Saint-Claudins sont connus à cette époque pour adhérer majoritairement aux idées radicales-socialistes. Ancien maire, Emile Robert *(le père de Claude)* a d'ailleurs démissionné pour ne pas avoir à obéir aux ordres de l'occupant.
La population quant à elle reste discrète et observe la loi du silence, permettant ainsi à la famille de vivre tranquillement.
Le nouveau maire, pourtant nommé par le gouvernement de Vichy, ne répond pas avec célérité aux demandes provenant de la préfecture, concernant la famille Eideliman. Celle-ci vivra en toute discrétion jusqu'en février 1943 en aidant aux travaux agricoles.
C'est la nécessité de demander le renouvellement de cartes d'identité pour les étrangers qui signale à la préfecture leur présence à St-Claude.
Les événements s'enchainent rapidement. Le 9 février 1943, deux agents de la Gestapo se présentent et emmènent Moïse, Sarah, Henri et Liliane *(fille d'Henri, âgée de cinq ans)*. Ils seront déportés au camp d'extermination de Sobibor *(Pologne)* où ils trouveront la mort.
Albert a réussi à s'enfuir. Il retrouve sa mère et cette fois, c'est Emile Robert qui les cache puis les éloigne de St-Claude en les emmenant en Sologne.
Cette période troublée, connue pour ses faits de collaboration, a également montré que des citoyens, s'affranchissant des ordres, ont eu le courage de s'opposer aux directives et de suivre leur conscience.
Emile et Claude Robert en sont des exemples, mais la population, par sa discrétion et sa façon de fermer les yeux, a participé à la protection de cette famille.
Une plaque commémorative, située sur la maison au 40, rue de la Loire, rappelle ces évènements.

Vous pouvez retrouver l'histoire de la famille Eideliman ainsi qu'une riche bibliographie sur le site :

www.tharva.fr

BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES
1 169 132,00 €

- Charges de personnel — 515 300 €
- Subventions, indemnités — 185 600 €
- Charges à caractère général — 315 520 €
- Charges financières — 29 300 €
- Dotation aux amortissements — 14 808 €
- Dépenses imprévues — 49 000 €
- Virement section investissement — 59 604 €

RECETTES
1 169 132 €

- Impôts, taxes, dotations — 626 932 €
- Produits de gestion courante — 177 600 €
- Dotations de l'État — 364 600 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES
2 356 561 €

- Capital sur emprunts — 110 300 €
- Travaux — 2 151 699 €
- Terrains — 7 000 €
- Matériel et mobilier — 56 090 €
- Dépenses imprévues — 31 472 €

RECETTES
2 356 561 €

- Excédent de fonctionnement capitalisé — 878 042 €
- Virement de la section de fonctionnement — 59 604 €
- Subventions et dotations — 66 122 €
- Dotation aux amortissements — 14 808 €
- Immobilisations corporelles et financières — 1 038 721 €
- Résultat reporté — 299 264 €

ZOOM SUR DANIEL MARGOIL un maire précurseur

Depuis sa plus tendre enfance, Daniel, né en 1935 à Paris, vient passer ses vacances scolaires à St-Claude-de-Diray. En effet, sa mère, réfugiée belge durant la première guerre mondiale, a été recueillie par Monsieur et Madame MARDELLE, une famille St-Claudine. Des liens forts sont entretenus entre les deux familles. Monsieur MARDELLE est musicien et responsable de la fanfare des vignerons.

Alors que Daniel est scolarisé à Paris, il fréquentera l'école de notre village pendant la guerre. De retour à Paris, il obtient son baccalauréat au sein du lycée Henri IV.
Mais ses attaches de cœur sont à St-Claude. Il trouve à Blois un poste à la caisse mutuelle de réassurance agricole, aujourd'hui GROUPAMA. Après avoir travaillé à différents postes, il accède au poste de directeur.

Durant ces années d'adolescence à St-Claude-de-Diray, il rencontre Josette GENDRIER, fille d'agriculteurs de St-Claude, avec laquelle il se marie quelques années plus tard. Le couple s'installe dans une petite maison, grande rue de Morest, agrandie et embellie au fil des années. Trois garçons et une fille combleront leur union.
Mais Daniel est un hyperactif, un amoureux du sport et particulièrement du football. Avec l'aide de copains, il défriche, arrache des souches et aménage un terrain vague en stade de football puis construit des vestiaires. Il propose alors d'assurer des entraînements le soir, après son travail, auprès des jeunes du village et de monter une équipe senior. Même Mme MARGOIL est mise à contribution pour laver les maillots de foot chaque semaine, avec l'aide de Mme LEVEQUE. Il impulse également la création d'un club de tennis et d'une équipe de basket féminine : c'est la création de l'Omnisport de St-Claude-de-Diray, dont les nombreuses victoires le remplissent de fierté.
Avec des bénévoles de l'Omnisport, il se lance dans l'organisation d'une fête de village : « les trois jours de St-Claude ». Un challenge dont les temps forts sont l'accueil d'artistes connus et la fameuse course de St-Claude en trottinette. Une caravane publicitaire précédait la course et lançait aux enfants de menus gadgets et des bonbons.
Daniel est connu également pour son don pour la peinture. Depuis qu'il sait tenir un crayon, il se souvient avoir toujours dessiné. Plus tard, en autodidacte complet, il apprivoise la technique de l'aquarelle. Son thème de prédilection est la nature et les scènes agricoles. Son petit atelier à l'étage de sa maison lui permet d'apprécier particulièrement la lumière qu'il retrouve lorsqu'il se rend à la montagne où il aime séjourner et peindre. De nombreux prix ont récompensé son travail et il expose régulièrement ses œuvres pour partager sa passion avec le public.
Il aime aussi la musique, influencé sans doute par ses séjours dans la famille MARDELLE. La musique classique essentiellement, mais il apprécie également la musique de fanfare ou d'harmonie.
Engagé depuis 2 mandats comme conseiller municipal, il est élu maire en 1983 et se souvient : *«J'étais le premier maire non agriculteur. Je voulais apporter quelque chose de nouveau, du dynamisme et proposer une évolution pour ce village »*. Un deuxième mandat suivra, qu'il exercera avec combativité et passion. Daniel est un précurseur et son bilan est éloquent : il installe une zone artisanale à la sortie de la commune, se bat pour l'installation du premier médecin de St-Claude et fait construire les ateliers municipaux.
Il comprend que la commune doit se développer davantage pour évoluer. Il lance alors des études derrière les écoles, là où les champs agricoles sont nombreux. La municipalité suivante poursuivra ce projet dans cette zone.
En 1988, il souhaite jumeler St-Claude avec un village, entre en contact avec Meisterschwanden, commune suisse dont le Maire Marcus REMUND est intéressé par cette démarche. Le comité de jumelage se crée. De nombreux échanges entre nos deux villages ont profité à plusieurs générations de St-Claudins.
Depuis plusieurs années, Daniel MARGOIL profite de sa retraite paisible, entouré de sa femme et de sa famille. Il aime se remémorer ces années où il a contribué à l'évolution de notre commune et espère qu'elle continuera à se dynamiser et à garder, à contrario, son esprit rural qu'il aime tant.

ST CLAUDE EXPRESS

Horaires d'ouverture au public

lundi et mardi 10h-12h et 14h-17h30
mercredi 14h-17h30
vendredi 14h-19h

Calendrier électoral

En mars 2021 devraient avoir lieu en même temps les élections départementales et régionales.
N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales, soit en vous rendant en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile, soit via le site internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISA.
Sur ce site vous pouvez également vérifier votre inscription sur les listes électorales et le lieu dans lequel vous devez voter en entrant simplement quelques informations *(état civil et adresse)*.
Vous atteindrez 18 ans avant les prochaines élections ? Alors vous serez inscrits d'office sur la liste électorale par l'INSEE.

Recensement citoyen

Tout adolescent âgé de 16 ans doit se faire recenser afin de préparer la Journée Défense et Citoyenneté. Il suffit de se présenter en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune pour lui permettre de s'inscrire à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
www.presaje.sga.defense.gouv.fr

Travaux de voirie

Vos travaux sur la voirie communale doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie via le formulaire « demande de permission de voirie » que vous pouvez vous procurer en mairie ou sur internet. Attention : un arrêté de circulation est nécessaire pour tout chantier sur la voie publique. Renseignez-vous en mairie avant le début des travaux !

ET SI NOUS PRENIONS DES NOUVELLES DE NOS AINÉS ?

Confinement, canicule, reconfinement… périodes difficiles pour beaucoup, surtout pour nos aînés et les personnes seules ! C'est pour répondre à ce problème que la commission « animation, solidarité » a pris contact régulièrement avec les administrés inscrits sur la liste des personnes vulnérables.

Des élues de la commission *(Marie-Christine B., Corinne, Sabrina, Marie-Christine V. et Françoise)* se sont relayées au téléphone pour prendre des nouvelles, proposer des masques, évaluer les difficultés *(portage de courses par exemple)* et surtout partager un moment avec ces personnes qui évoquent très souvent un fort sentiment de solitude.

Des liens amicaux se sont créés et nous continuerons ces appels tant que la situation les rendra nécessaires.

JOYEUX ANNIVERSAIRE RÉGIS

Régis Villiers est né le 11 octobre 1920 à St-Claude-de-Diray dans une famille d'agriculteurs. Il restera toute sa vie à St-Claude, reprenant à la suite de ses parents la ferme familiale, où il réside encore. Il y cultivait des asperges, de la vigne, des pommes de terre et quelques céréales.

Parmi ses passions : la musique, qui tenait une grande part dans sa vie, les voyages *(la Norvège, Madère, l'Italie, la Russie, le Canada)* et les thés dansants où il ne manquait jamais de cavalière.

Régis est resté célibataire. Il a néanmoins une sœur de 6 ans sa cadette habitant elle aussi à St-Claude et qui lui rend visite tous les jours, 2 neveux, 5 petits neveux et 6 arrières petits neveux, très présents pour lui également.

Toujours actif, il conduisait encore sa 4L bordeaux il y a peu de temps, voiture bien connue des St-Claudins et qu'il fait encore démarrer tous les jours à la manivelle *« car il ne faut surtout pas que le moteur se colle »*. Il cultive également son jardin été comme hiver, et utilise ses légumes pour cuisiner sa soupe quotidienne. A l'occasion, il ramasse encore des champignons des prés pour une petite fricassée.

Son regret : il aurait souhaité faire une grande fête avec sa famille pour ses 100 ans, mais à cause du COVID, c'est un cercle restreint familial qui s'est déplacé chez lui pour fêter l'événement le jour J. C'est également chez lui que se sont rendus le 16 octobre le maire, accompagné de Françoise Champy, adjointe au maire et Marie-Christine Bertrand, conseillère afin de lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui remettre quelques gourmandises au nom de la municipalité. Régis en a profité pour leur montrer qu'il a encore la forme en grimpant sur une chaise et en se tenant sur le côté du buffet pour expliquer qu'il remontait encore lui-même sa pendule !

Son secret de longévité : « j'ai toujours travaillé ! »

Tous nos vœux pour que cette belle vitalité se prolonge encore pendant de belles années.

Panier Sympa
Supérette - Presse - Pressing - Livraison à domicile
Ouvert du mardi au samedi :
8 h - 12 h 30 et 15 h 30 - 19 h 15
Le dimanche : 8h - 12h30
ST CLAUDE DE DIRAY
02 54 87 07 39
Panier sympa

Fabien RAVION
Maître Artisan
CHARPENTE - COUVERTURE - ESCALIERS
2 bis ZA les Tabardières
41350 St Claude de Diray
02 54 50 01 69
email : ravion@orange.fr

MON ADRESSE VA CHANGER, PAS DE PANIQUE !

Dans de nombreuses communes, l'arrivée de la fibre a mis en lumière des adresses mal identifiées sur le territoire. L'incidence directe est l'impossibilité d'apporter la fibre au domicile de ces habitations mais engendre aussi quotidiennement des problèmes pour les services de secours, pour le repérage GPS et l'optimisation de divers services *(livraisons, collecte des déchets, services à la personne…)*. Le diagnostic réalisé sur la commune a démontré la nécessité de mettre en place un nouveau plan d'adressage.

Quel est l'objectif d'un nouvel adressage ?

La réalisation du plan d'adressage a pour objectif l'obtention d'adresses normées sur la commune. Il doit permettre de localiser chaque bâtiment *(habitations, commerces, entreprises, sites publics)* y compris l'habitat dispersé ou isolé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.

Que va faire la commune ?

- Le conseil municipal procédera au nommage de certaines voies *(chemins, impasses)*.
- Une nouvelle numérotation sera attribuée en fonction de la distance qui sépare le début de la voie et de votre propriété. La commune prendra à sa charge la fourniture d'une plaque avec votre nouvelle numérotation métrique.
- Les données du plan d'adressage seront envoyées aux divers organismes qui alimentent les bases de données nationales *(La Poste, l'IGN, la DGFIP)*, aux services de secours *(SDIS)*, aux gestionnaires de réseaux et aux entreprises concernées comme les fournisseurs de cartographies embarquées…
- 1er semestre 2021 : quartier de Morest, la rue de l'Argenterie, les routes de Maslives et de la Croix de Morest.

Quelles démarches devrais-je effectuer ?

Mon véhicule :

- Changement de certificat d'immatriculation *(carte grise)* à réaliser dans le mois qui suit la modification de l'adresse *(attention une nouvelle immatriculation peut être à prévoir, selon le format actuel de l'immatriculation de votre véhicule)*.
- Mon permis de conduire portant l'ancienne adresse reste valide.

Mon identité :

Les cartes d'identité et passeports portant l'ancienne adresse restent valides.

Ma vie quotidienne :

- Communiquer le changement d'adresse à différents organismes : employeur, banque, CPAM, mutuelle, fournisseurs d'eau / énergie / télécoms, CAF…
- Informer mon locataire le cas échéant.

Pour les professionnels et entreprises

Contacter le Centre de formalités des entreprises de la Chambre de Commerce ou le Centre de formalité de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat *(selon le cas)*. Ces organismes se chargeront ensuite de transmettre la nouvelle adresse à qui de droit.

Nous avons conscience que ces démarches peuvent être compliquées pour certains d'entre vous. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie en cas de difficultés.

Vous recevrez un courrier explicatif lorsque votre secteur sera concerné par ce changement.

Urbanisme

Toute modification de l'aspect extérieur des constructions existantes *(ravalement de façade, réfection de toiture, changement des ouvertures…)*, l'édification ou la modification des clôtures, ainsi que toute construction d'une surface comprise entre 5 et 20 m² *(ou 40 m² s'il s'agit d'une extension de bâti existant)* doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

Vous trouverez les imprimés à compléter en mairie ou sur la page www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Attention : Vos travaux peuvent être soumis à la taxe d'aménagement, la redevance d'archéologie préventive et à la taxe sur le stationnement. Renseignez-vous en mairie !

Depuis le mois de mai, et après de nombreuses concertations, le PLUi est devenu opposable, c'est-à-dire qu'il sert dorénavant de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Le plan et le règlement sont consultables en mairie et peuvent vous être transmis par mail sur simple demande. Vous trouverez gratuitement toutes les informations concernant votre terrain sur le site : ***http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/487/Portail_urbanisme.map***

Entretien des terrains en friches

Nous sommes régulièrement interpellés par des administrés au sujet de terrains laissés en friches. Cela n'est pas sans créer des risques importants d'incendie ou de prolifération d'espèces animales invasives (frelons asiatiques, serpents…), sans compter l'aspect relativement peu esthétique. Nous vous remercions d'être vigilants et d'anticiper autant que possible l'entretien de ces terres.
Attention toutefois à respecter les périodes de nidification *(faucher de préférence avant le mois de mai ou après le 15 juillet)*.

LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE

Le déploiement du réseau fibre optique sur les départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher est confié à l'opérateur Val de Loire Fibre qui se charge de la construction, de l'exploitation et de la commercialisation du réseau.
Le programme de déploiement prévoit que 100% du territoire, même l'habitat isolé, soit raccordable à la fibre d'ici fin 2023 et selon un calendrier préétabli. Il s'agit du programme de déploiement le plus complet et le plus ambitieux de la Région Centre Val de Loire.
Une 1ère phase de commercialisation a démarré sur ce réseau d'initiative publique avec un peu plus de 25 000 foyers et entreprises qui peuvent déjà souscrire à une offre très haut débit auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet de leur choix.

Plus d'infos disponibles sur :
www.valdeloirefibre.fr
Syndicat Val de Loire Numérique en charge du suivi du projet pour les collectivités :
www.valdeloirenumerique.fr

NOTA INCLUSION NUMÉRIQUE

Afin de répondre aux besoins urgents ou particuliers des habitants et des entreprises, il a été mis en place une solution technique complémentaire, dite d'inclusion numérique, pour permettre à toutes les personnes ne disposant pas d'une connexion filaire à 8 Mbit/s de pouvoir disposer d'un bon haut débit. Ce dispositif de subvention de 450 € maximum permet de s'équiper d'une solution satellite ou 4G fixe.

www.valdeloirenumerique.fr/comprendre-le-haut-debit/linclusion-numerique

LE DÉPLOIEMENT SUR LA COMMUNE

La 1ère phase des études est en cours de réalisation pour une majeure partie de la commune. Nous avons reçu l'entreprise CIRCET, chargée des travaux, afin de valider l'emplacement de trois armoires de rue qui permettront de desservir les 3 secteurs de la commune.
Le déploiement s'échelonnera au cours de l'année 2022. Lorsque les travaux seront terminés, une action de communication sera mise en place auprès des habitants.
Sur son site internet, Val de Loire Fibre propose un serveur d'éligibilité qui permet, après avoir saisi son adresse, de prendre connaissance de l'année d'arrivée de la fibre *(raccordement)*.

www.valdeloirefibre.fr/#/test-eligibilite

Si l'adresse n'est pas connue, un formulaire permet de se signaler afin qu'elle soit intégrée. Si l'adresse est éligible à la fibre, le listing des opérateurs disponibles s'affiche et permet d'être redirigé vers les différentes offres pour un éventuel comparatif.
Il est bon de noter que sur un même secteur, les ouvertures commerciales peuvent s'échelonner en fonction des contraintes ou des difficultés techniques et il est très rare que toute la population d'une même commune puisse, en même temps, souscrire à un abonnement fibre.

COMBIEN COÛTERA LE RACCORDEMENT À LA FIBRE ?

Il n'y a pas de frais de raccordement facturés lors de la souscription à un abonnement. Le propriétaire a simplement à sa charge l'infrastructure nécessaire pour le passage de la fibre sur le domaine privatif.
Certains Fournisseurs d'Accès Internet peuvent cependant facturer des frais d'accès au service ou de résiliation. Ainsi, il conviendra de bien comparer les offres disponibles.
Pour ce qui concerne le coût de l'abonnement mensuel, le tarif est similaire à celui des offres ADSL.

COMMENT FACILITER ET ANTICIPER L'ARRIVÉE DE LA FIBRE JUSQU'À MON DOMICILE ?

Il faut surtout vérifier ou créer son cheminement sur le domaine privé : présence et état des gaines ou fourreaux, percements et passages jusqu'au local souhaité pour l'arrivée de la fibre… Si l'habitation est desservie en aérien, il convient d'élaguer ou tailler si cela s'avère nécessaire.

ZÉRO PHYTO, NOUS CONTINUONS !

Dans la continuité des actions déjà entreprises depuis 2 ans, que s'est-il passé en 2020 ?

Pose de panneaux pédagogiques *(fauche tardive, Zéro phyto)* à différents endroits de la commune. L'objectif est de sensibiliser les habitants à une démarche plus écologique.

Test de zones engazonnées sur certains chemins calcaire *(quartier des Sentes, cimetière)*.

Des essais de jachères fleuries ont été réalisés à l'automne au niveau du parking du cimetière et secteur aire de jeux. Espérons qu'elles plaisent à nos amis insectes !

Cimetière
Création d'une zone d'essai avec plantations de plantes grasses entre les tombes et engazonnement de l'allée pour faciliter l'entretien et végétaliser cet espace très minéral.

Quartier des Sentes
Depuis deux ans un travail a été réalisé pour rétablir un environnement plus facile à entretenir : suppression des genêts, paillage des pieds d'arbres, suppression et engazonnement des massifs des rues latérales. De plus, les massifs de la rue principale ont été plantés avec des espèces moins gourmandes en eau.

Enfin, nous vous encourageons, si vous en avez la possibilité physique, de faire un travail de désherbage devant chez vous. Avec cette démarche citoyenne, vous participez ainsi à un effort commun avec les services techniques pour améliorer le cadre de vie du village. C'est une démarche positive que nous renvoyons ainsi aux plus jeunes en les habituant à ces méthodes.

ST CLAUDE EXPRESS

Brûlage des déchets :

Interdiction totale de brûlage des déchets, y compris les déchets verts. Plusieurs déchèteries gérées par VAL ECO sont ouvertes aux administrés. *(voir « vie intercommunale »)*

Analyse de l'eau

Les analyses d'eau effectuées par l'Agence Régionale de la Santé sont affichées en mairie et consultables sur le site internet communal.
N'hésitez pas à en prendre connaissance !

Animal perdu / trouvé

Faire identifier votre animal, en plus d'être une obligation, c'est le meilleur moyen de le récupérer en cas de fugue ! Renseignez-vous auprès d'un vétérinaire ou sur le site **www.identifier-mon-animal.fr**

Vous pouvez signaler tout animal trouvé ou perdu sur le site **www.i-cad.fr** ainsi qu'en mairie ou via la page Facebook de la commune.
Notre territoire étant limitrophe avec Vineuil, il se peut que votre animal ait été récupéré par la fourrière d'Agglopolys. Afin de vous en assurer, contacter-la au **02 54 90 35 35**
ou SACPA *(fourrière départementale)*
au **02 54 74 16 73**

Déjections canines

Merci de ramasser les déjections de vos animaux sur la voie publique et les espaces verts, pour le confort des piétons.

LA COMMUNE S'ÉQUIPE DE DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (D.A.E.)

QU'EST CE QU'UN D.A.E ?

C'est un appareil portatif qui fonctionne au moyen d'une batterie et de deux électrodes dont le rôle est d'analyser l'activité électrique du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. S'il détermine que le cœur est en fibrillation *(forme d'arythmie cardiaque la plus grave)*, il délivrera lui-même un choc électrique pour tenter de rétablir un fonctionnement normal de l'activité cardiaque. Lors d'un arrêt cardiaque, l'urgence est d'alerter les secours, de masser et de défibriller.

INSTALLATION DES D.A.E :

› **En extérieur, secteur des commerces/ écoles**

Cet appareil doit facilement être accessible. Nous avons décidé de le placer en extérieur pour permettre un accès au public, de jour comme de nuit, dans les lieux les plus fréquentés *(secteur commerces, salle des fêtes, écoles)*.
Le coffret dans lequel cet appareil est installé permet de conserver une chaleur permanente l'hiver. Il déclenche un signal sonore à l'ouverture et sera surveillé par la caméra de la place des Mangottes.

› **sur support intérieur au stade**

Indispensable pour que le club de football puisse agir immédiatement en cas d'arrêt cardiaque. Les autres associations qui utilisent la salle des fêtes actuelle ont accès au D.A.E de la place des Mangottes.

› **sur support intérieur dans la future salle des fêtes**

La salle des fêtes sera également pourvue d'un appareil, installé à l'intérieur et accessible pour les utilisateurs de la salle.

Pour tout renseignement :
Jérémy VON EÜW
1er adjoint au Maire Tél 07 60 37 91 20

FORMEZ-VOUS !

Il existe plusieurs types de formations pour le grand public. Les plus courantes sont :

› Le PSC1 *(Premiers Secours Civique niveau 1*, la plus complète 7h) : formation à l'ensemble des gestes de premiers secours pour protéger vos proches ou pour aider simplement un inconnu dans la rue.

› L'AMD *(Alerter Masser Défibriller 2h)* : dispensée pour le grand public, elle traite uniquement de l'arrêt cardiaque, vous apprend à alerter les secours, à pratiquer les gestes de réanimation (massage cardiaque efficace) et à utiliser le D.A.E.

Qui vous forme ? Un moniteur de premiers secours membre d'une association avec un agrément préfectoral.

Nous allons vous aider à vous former...
La commune de St-Claude-de-Diray souhaite s'investir dans un grand projet d'aide à la formation aux premiers secours. Pour une utilisation optimale d'un D.A.E. il est préférable d'être initié à ce type de matériel, même s'il est possible de le mettre en place sans connaissance *(l'appareil donne des instructions auditives)*. Les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire seront considérablement augmentées par un massage cardiaque efficace et immédiat, il est donc essentiel d'apprendre ces gestes !

LA COMMUNE APPORTERA UNE AIDE EXCEPTIONNELLE :

› 20€ pour les 40 premières inscriptions PSC1 de 7h *(coût 60€)*
› 5€ pour les 80 premières inscriptions AMD de 2h *(coût 10€)*

Inscrivez-vous **dès maintenant** (début des formations à partir d'avril 2021) auprès de la mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour valider votre éligibilité. Vos coordonnées seront transmises aux sapeurs pompiers de St-Claude qui dispenseront cette formation. Un groupe entre 8 et 10 personnes devra impérativement être constitué pour débuter cette formation.
Conditions d'attribution :

› Ouvert uniquement aux St-Claudins, âgés de 16 ans minimum
› Toute formation démarchée auprès d'une autre association ne sera pas subventionnée.

Sachez qu'en 2021, la municipalité s'engage à former l'ensemble des agents municipaux au PSC1.

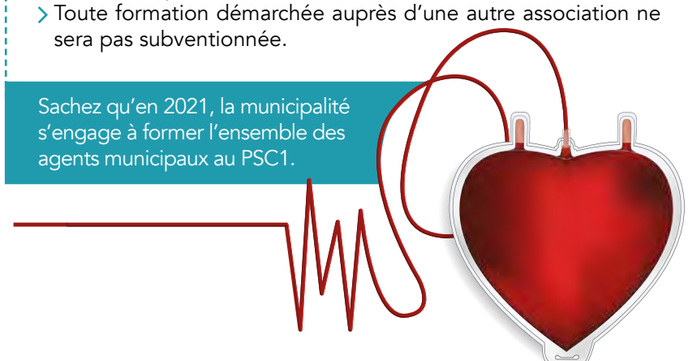

« PRIS AU PIÈGE », UN ST-CLAUDIN À L'AFFICHE...

Nicolas Gruaud, réalisateur de documentaires, a voulu mettre en lumière le travail des piégeurs. Leur rôle est de réguler les espèces nuisibles et les animaux considérés comme espèces exotiques envahissantes dont la liste est définie par le Préfet. Ils sont environ 1000 en Loir-et-Cher et tous bénévoles, dont Alain Marcilhac qui habite Saint-Claude.

La première partie du tournage commence sur notre commune où Alain présente sa passion. Pour la deuxième partie du film, Nicolas l'emmène au Canada à la rencontre d'un autre piégeur, Carl Blondin. Les deux compères partagent alors leurs techniques, leurs habitudes et les coutumes de chaque pays, le tout dans un cadre magnifique. Cette expérience inédite, sous la caméra bienveillante de Nicolas Gruaud, nous fait découvrir cette fonction méconnue mais si importante. Ce film a été retransmis sur la chaine Seasons mi-juin 2020.

La commune remercie Nicolas Gruaud de l'autoriser à diffuser son film gratuitement. Nous espérons pouvoir organiser une projection en 2021, en présence de Nicolas et Alain, si les conditions sanitaires le permettent.

ST CLAUDE EXPRESS

Rappel des horaires « bruit » instaurés par arrêté préfectoral

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les travaux bruyants liés à des chantiers privés *(restauration ou construction d'habitation)* sont interdits les dimanches et jours fériés ainsi que de 20h à 7h les jours ouvrables.

Dommages réseau téléphonique

Vous pouvez signaler tout dommage constaté sur le réseau téléphonique en un clic grâce à l'application :
www.dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home.

Également disponible sur smartphone, à télécharger gratuitement dans le store.

Google Play App Store

Infos sur les démarches administratives
www.saintclaudedediray.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020

Il est bien difficile, avec les étés caniculaires qui se succèdent, de ne pas se décourager et de continuer les efforts pour fleurir son jardin, son pas de porte… Pourtant, en parcourant à vélo les rues de St-Claude-de-Diray début juillet, le jury *(composé d'élus)* a encore trouvé de belles pépites. L'ensemble des réalisations fleuries participe à l'embellissement de notre cadre de vie et contribue à l'amélioration du bien vivre de tous.

Bravo et merci à toutes les personnes qui embellissent notre commune !

Cette année, l'interdiction de se réunir n'a pas permis de remettre les prix en mairie comme prévu. Nous avons donc décidé de les remettre individuellement le 6 novembre.

LES 5 LAURÉATS

1er prix
M. et Mme LAURENT
1 rue Chantepluie

2è prix
M. et Mme GOUBERT
1 rue des Bouleaux

3è prix
M. et Mme PEAN
17 rue du Moulin

4è prix
M. et Mme FORGET
23 rue de la Mairie

5è prix
M. et Mme HUGUET
12 rue de la Franchetière

Prix hors concours
M. et Mme GUERET
20 rue Charles Depezé

LES DÉCOS DE NOËL

Belle surprise cette année, Florence, agent des services techniques a confectionné pour la 2e année des objets de déco de Noël, avec un traineau et des rennes en bois. Bravo pour cette réalisation !
Nous avons eu aussi l'opportunité de récupérer un grand sapin pour la décoration de Noël. Il devait être abattu dans la zone artisanale.
Avec l'accord de la Communauté de communes et l'aide des services techniques, le sapin a été récupéré et installé bénévolement au centre du village par Pascal Gendrier, puis illuminé par Ludovic Sausse, tous les deux habitants de St-Claude.

Un grand merci à eux deux pour leur aide et aux agents techniques pour cette belle réalisation qui participe à l'esprit de Noël dont nous avons bien besoin actuellement.

TABLE DE PING-PONG

Avez-vous remarqué la nouvelle table de ping-pong d'extérieur, à côté de l'aire de jeux des Sentes ?
Nous avons souhaité poursuivre l'équipement pour les jeunes mais aussi pour les plus grands.

Les amateurs de raquette trouveront un espace pour s'affronter et s'amuser !

Montant de l'installation : 1860€

NB : Prêt de raquette disponible à l'accueil de la mairie (contre un justificatif d'identité)

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU MOUSSEAU

Après plusieurs mois ponctués d'arrêts de chantier *(confinement, vacances d'été)* et de problèmes techniques à résoudre *(gestion de l'eau…)*, les travaux du carrefour de la rue de l'Aubergeon et de la rue du Mousseau sont terminés.
Une « voie partagée » a été créée sur la partie la plus étroite ce qui permet aux vélos et aux piétons d'être prioritaires sur cette section surélevée. Il est donc dorénavant interdit de stationner les véhicules sur cette portion afin de ne pas entraver le passage des cyclistes et des piétons.
Un peu plus bas, la création d'un trottoir sur cette portion étroite a réduit ce linéaire à une seule voie, nécessitant ainsi la mise en place d'un nouveau sens de priorité.
D'une manière générale, nous vous rappelons la nécessité de garer vos véhicules chez vous et de laisser libres d'accès les trottoirs.
Nous remercions les habitants de ce secteur pour leur patience et leur compréhension.

Entreprise de BTP Clément TP
+ Arcamzo *(maitre d'œuvre)*
= 254 767,94€HT + 17989,89€HT

TOTAL : 272 757,83€TTC

Clément
TRAVAUX PUBLICS DE SOLOGNE
Aménagements Publics et Privés
Assainissement - Réseaux - Terrassement
Maçonnerie
41300 SALBRIS
Tél. : 02 54 97 14 11
www.clement-tpdesologne.fr
clement.tpdesologne@orange.fr

SALLE DES FÊTES

Le projet est long mais il avance ! Le permis de construire a été accordé le 1er octobre dernier. Voici une photo virtuelle de la future salle. Elle sera implantée sur le terrain d'entraînement de football. Les licenciés de ce sport conservent le terrain d'honneur pour leurs entraînements, avec l'installation par la commune d'un éclairage adapté.
La salle des fêtes pourra accueillir 300 personnes. Elle permettra aux utilisateurs de profiter d'un environnement fonctionnel et moderne.
Un parking intérieur sera sécurisé par une clôture et un portail. Un dispositif de vidéo surveillance sera développé sur l'ensemble de ce complexe.

MAISON MÉDICALE

Le permis de construire a été accepté en octobre, permettant à Terres de Loire Habitat de commencer les travaux au 1er trimestre 2021. Vous trouverez ci-contre une photo virtuelle pour mieux imaginer comment sera implanté ce bâtiment dans l'environnement existant.

AQUAFOR CENTRE
HYDRALIANS
ARROSAGE - FONTAINERIE
POMPAGE - IRRIGATION AGRICOLE
Le partenaire des métiers de l'eau, du paysage et de la ruralité
magasins ouverts aux **PARTICULIERS** et aux **PROFESSIONNELS**
SAINT CLAUDE DE DIRAY Tél : 02.54.20.59.53
BONNEVAL Tél : 02.46.49.00.16

AIRE D'ACCUEIL CYCLOTOURISTE ET TOILETTES PUBLIQUES

Le Pays des Châteaux a lancé le 1er octobre 2018 un appel à projets afin d'accompagner communes et intercommunalités dans la création et l'aménagement d'aires d'accueil à destination des touristes à vélo. La commune de St-Claude a déposé sa candidature car elle est traversée par plusieurs itinéraires touristiques.
Le projet sera implanté derrière la salle des fêtes actuelle et sera composé de toilettes publiques automatiques, d'accessoires pour les cyclotouristes *(fontaine à eau, attaches vélo)* ainsi que d'une table de pique-nique adaptée pour les personnes à mobilité réduite. En complément, une signalétique spécifique sera apposée afin de capter le flux de touristes qui traverse notre commune. Prévue à l'origine le long du tracé de l'itinéraire « la Loire à vélo » près de l'église, nous avons souhaité déplacer ce projet plus au centre de notre commune afin que les commerçants puissent bénéficier de ces clients potentiels supplémentaires.
Les communes concernées prépareront l'emplacement pour permettre une installation au début du printemps. Pour St-Claude-de-Diray, il faudra supprimer les toilettes actuelles.

RÉFECTION DE LA TOITURE D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

Le bâtiment de stockage du comité des fêtes est situé 2 rue de la République. La toiture est ancienne et des tuiles risquent de tomber sur le trottoir. La réfection de l'ensemble de la toiture est engagée et les tuiles sont remplacées par des ardoises, identiques à la maison située sur le même terrain. Des travaux de maçonnerie sont également prévus pour ces travaux.

Couvreur / charpentier Ets Ravion > 10 993,57€HT
Maçonnerie Ets Leturgeon > 2 397,55€HT
TOTAL : 15 855,59€TTC

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU MOULIN

Le projet d'aménagement de la rue du Moulin avance ! L'objectif est de créer un aménagement sécurisé entre l'entrée de la commune et le cimetière. Des discussions sont en cours avec la mairie de Vineuil pour relier éventuellement nos deux communes via un chemin piéton sur le bas-côté et/ou une voie cyclable. Arcamzo *(maître d'œuvre)* a été retenu pour apporter des solutions quant aux nombreuses contraintes du terrain *(topographie, nombreuses entrées de propriétés…)*.
Les riverains seront évidemment consultés mais le contexte actuel ne nous permet pas de les rencontrer à l'heure où nous écrivons ces lignes.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE…

L'équipe pédagogique de l'école maternelle vous souhaite une très belle année 2021 ! N'oublions pas que l'école maternelle est une étape essentielle du parcours des élèves, c'est l'école où les enfants vont apprendre **ensemble** et vivre **ensemble**.

Aurélie Marcilhac, directrice de l'école et enseignante

Échanges
Collectif
Observation
Liberté
Ecoute

Motricité
Autonomie
Ténacité
Egalité
Réussite
Nature
Epanouissement
Ludique
Langage
Ensemble

1

2

3

4

5

6

1 : spectacle le 3 novembre 2020 2 : les 2 classes se voient mais ne se touchent pas...
3 : récréation 4 : atelier pâtisserie 5 & 6 : structure de jeux

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Voici un rappel de quelques moments de l'année 2019-2020. En soutien des programmes officiels, l'école élémentaire a mis en place des actions qui ont permis aux élèves de coopérer, de s'initier à la citoyenneté, de vivre ensemble dans des moments festifs, de s'ouvrir à la lecture et à la culture.
Avec l'aide de BD boum, du CDER, de la Prévention Maif, de la Prévention Routière, de l'OCCE, de l'USEP, de la Communauté de communes du Grand Chambord, et des parents accompagnateurs, … que nous remercions tous.
L'école est au centre de la construction de l'enfant, elle donne les éléments nécessaires pour grandir, pour apprendre, pour comprendre, pour raisonner... Elle transmet des valeurs fondamentales comme la solidarité, le respect, l'écoute, la fraternité, la différence, l'égalité et elle rend plus libre en ouvrant les portes de leur avenir. En voici l'illustration avec ces quelques photos :

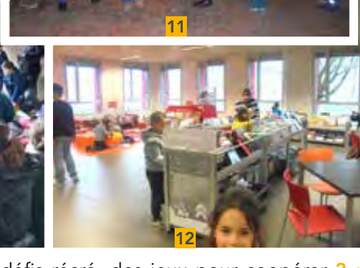

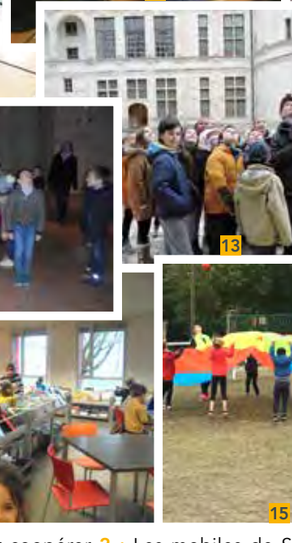

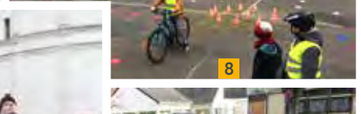
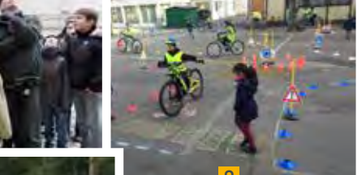
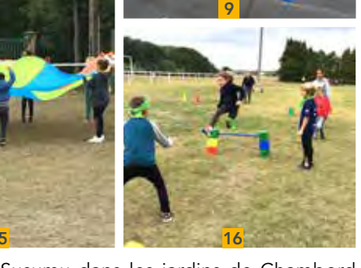

1 : Mise en œuvre des défis récré, des jeux pour coopérer 2 : Les mobiles de Susumu dans les jardins de Chambord 3 : Les quatre classes au spectacle de BD Boum à la Halle aux grains 4 : La brioche de Noël dégustée tous ensemble dans la cour 5 et 6 : Une séance avec les Ipad et les ordinateurs 7 : Séance de codage avec les Beebot et bluebot, deux robots programmables 8 et 9 : Apprentissage civique sur une piste routière en tant que cycliste et piéton 10 : Lancement des défis récré 11 : L'observation d'une œuvre de Susumu Shingu 12 : Visite de la bibliothèque Maurice Genevoix pour inciter à lire 13 et 14 : Analyse et reconstruction des volumes du château de Chambord 15 et 16 : Des ateliers sportifs et ludiques pour toute l'école au stade de Saint Claude.

ACCUEIL DE LOISIRS

Comme d'habitude, l'accueil de loisirs a bien « voyagé » cette année !

Au mois de juillet :
Nous avons campé à « Camping Paradice » : toiles de tente, paillote, transats et même une plage se sont invités dans la cour du centre. Tous les matins, nos animateurs sportifs, Yaël et Axel, proposaient un cour d'aquagym, de réveil musculaire ou notre danse estivale, afin de nous mettre en jambe pour le reste de la journée.

3 groupes de campeurs cohabitaient sur le site :
› les « Campeurs fantastiques » *(8 -10 ans)*, › les « Dauphins » *(6-8 ans)*, › les « Petits crabes » *(3 -5 ans)*.

Les plus grands ont découvert les alentours en vélo : jeux à la Creusille, rallye photo sur Blois... Les dauphins et les petits crabes ont aussi fait de chouettes activités : tournoi de pétanque, de Molky. Un intervenant est même venu nous apprendre l'utilisation des rollers : techniques pour se relever, passage des obstacles, parcours…
Tous les mardis, une boum était organisée jusqu'à 20h30. Les enfants pouvaient alors danser, assister aux représentations de leurs animateurs ou bien jouer plus longtemps, tout en dégustant ce qu'ils avaient fabriqué dans la journée.
Enfin, Mathis Poulin et Claire Vervier *(nos stars locales)* nous ont offert un concert pour clore le mois écoulé. Encore un grand merci à eux d'être venus jusqu'à notre camping !

Au mois d'août :
Nous avons voyagé jusqu'aux frontières de Poudlard, où de minis Harry Potter faisaient leur « classe ». Nos apprentis magiciens ont appris plein d'astuces et de méthodes afin d'enrichir leur grimoire et leur grand chapeau haut de forme.
Nous sommes allés visiter la maison de la magie à Blois et avons été époustouflés par les représentations auxquelles nous avons assisté. La semaine s'est terminée par un atelier de magie animé par notre magicien local, M Bonnin. Les enfants sont repartis avec des étoiles plein les yeux et des lapins plein les poches…

Au mois d'octobre :
Nous nous sommes évadés dans « les rêves et les cauchemars ». La semaine a été toute aussi intense avec des sorties mais aussi des activités terrifiantes, des balades bizarres jusqu'au city ou ateliers d'expressions pour nous faire peur …

ASSOCIATIONS

AMICALE DU TEMPS PASSÉ

ACTIVITÉS 2021

Galette des Rois
Samedi 16 janvier

Après-midi crêpes
Dimanche 13 février

Assemblée générale
suivie d'un goûter
Samedi 6 mars

Stand à la foire à l'igname
Dimanche 11 avril

Repas d'Automne
Dimanche 17 octobre

En 2020 nous sommes très fiers de comptabiliser 144 adhérents à l'Amicale du Temps Passé.
Nous avons pu organiser les après-midis galette et crêpes. Ensuite le temps s'est arrêté et l'association, comme bien d'autres, est restée en sommeil.
La sortie « Les Alpes Mancelles » qui était prévue cette année est reportée en juin 2021.
La journée « Rencontre » à la Ferté Saint-Aubin est reportée en novembre 2021.
Le 11 octobre 2020, nous avons eu le plaisir d'offrir un coffret gourmand et un bouquet de fleurs à notre doyen, Régis Villiers, pour fêter ses 100 ans. Il était accompagné par sa sœur Régine, et très heureux que nous ayons pensé à lui.
L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 18 octobre, malheureusement sans goûter et dans le respect des gestes barrières.
Il sera fait une distribution de colis en fin d'année à tous les adhérents, pour compenser l'annulation du repas d'automne et les remercier de leur adhésion 2020, en souhaitant qu'ils la renouvellent l'année prochaine.
Un grand merci à la municipalité et au CCAS pour leur participation financière.
Nous espérons reprendre nos activités l'année prochaine, les sorties en extérieur, les jeux le mardi et le jeudi ainsi que nos après-midis à la salle des fêtes.

Le Bureau de l'Amicale et moi-même vous souhaitons une bonne santé pour l'année 2021.

Jean-Paul CHERAMI
Président de l'Amicale
du Temps Passé

Chers St-Claudins âgés de plus de 60 ans, venez nous rejoindre et nous soutenir, inscrivez-vous auprès de :
Monique SOULAIGRE au 02 54 20 65 41 ou Jean-Pierre FASSOT au 02 54 20 61 87

Nous comptons sur vous pour nous aider à rajeunir notre association et nous donner de nouvelles idées de sorties et d'animations.

A.P.E

@apestclaude

Notre motivation est toujours la même et le but de notre association aussi !
Organiser des manifestations pour collecter des fonds, dont une partie que nous distribuerons équitablement à nos écoles. Ce financement permet de participer aux projets des enseignants dont nos enfants bénéficient tout au long de l'année : sorties, intervenants extérieurs, matériels...

Ce sont aussi, et nous y sommes très attachés, des moments de convivialité qui permettent aux parents de se rencontrer !

Cette année sera très particulière, la COVID-19 étant plus que présente dans notre quotidien. Nous nous engageons à respecter toutes les mesures et protocoles sanitaires afin de continuer à faire vivre notre association par le biais d'animations et ventes diverses. Nous pouvons aussi compter sur la mairie de Saint-Claude qui nous apporte un grand soutien.
Nous vous remercions d'avoir été nombreux à vous impliquer l'an passé pour que ces rendez-vous soient réussis. Nous comptons sur vous encore cette année !

Cyril CIEPLUCHA : président
Alexis GOUBERT : vice-président
Kelly BERLU et Jean Charles PERCHERON : secrétaires
Nathalie BEUNE : trésorière

N'HÉSITEZ PLUS, REJOIGNEZ-NOUS !

apestclaude@gmail.com

ASSOCIATION VÉLO C.E.PROCTER & GAMBLE

Comme chacun le sait, cette année a été particulière. Nous avons été contraints par le contexte sanitaire d'annuler notre course. Nous en sommes vraiment désolés.

Il y a eu, pour tous les cyclistes, très peu d'occasion de s'exprimer sportivement cette année. Nous espérons pouvoir nous rattraper en 2021.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 25 juin à 19h, place de l'église, ainsi que tout au long du circuit qui, comme à son habitude passera devant la mairie, ira jusqu'à Nozieux, pour finir avec la montée de la rue de la Loire. Ce parcours sera emprunté au total une vingtaine de fois lors des 2 courses.

Nous remercions toutes les personnes qui auraient dû nous aider, et la mairie qui nous soutient depuis plusieurs années.
Nous souhaitons à tous une très bonne année 2021 !

@autopassion41

AUTOPASSION

Cette année, l'association Autopassion 41 a organisé un rassemblement mensuel de voitures anciennes et de prestiges, qui s'est déroulé place des Mangottes tous les 2e dimanches de février à novembre. Nous avons eu un gros succès et parfois la place était même un peu petite.
Cela nous a permis de rencontrer des habitants passionnés de vieille mécanique et de voir de belles voitures.
Nous avons également organisé notre Rallye du Cœur au profit de l'association Toan et en avons profité pour visiter la ville de Sancerre. Les bénéfices de ce rallye ont permis de remettre un chèque de 650 euros à l'association afin de participer au bien être de Toan et à l'aménagement nécessaire de sa maison.
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021.

AU MONDE DU LIVRE

@aumondedulivre

Les remous de l'année 2020 n'ont pas empêché de nouveaux adhérents de franchir la porte de la bibliothèque. Nous leur souhaitons la bienvenue.
La seule activité qui a été maintenue cette année est la brocante aux livres de février. Celle-ci a eu beaucoup de succès et nous espérons pouvoir maintenir celle de février 2021. Nous devrons respecter les directives du moment, alors…
Surveillez bien notre actualité !

NOUS RETIENDRONS ÉGALEMENT QUELQUES CHIFFRES :
75 vidéos d'histoires pour enfants, racontées par Catherine pendant les mois de confinement,
9500 personnes environ qui ont regardé ces vidéos,
de nombreux partages, des remerciements et des encouragements. Merci à vous !

Nous avons investi largement dans l'achat de nouveautés littéraires : des premiers romans, des nouvelles, des policiers, de nouvelles collections pour enfants et jeunes ados.
Si ce n'est déjà fait, venez vite les découvrir et parler de nous à vos ami(e)s. Trop de gens s'étonnent encore qu'il y ait une bibliothèque à St-Claude-de-Diray !
La cabine à livres sur la place de la mairie offre également un choix de livres. **Servez-vous et respectez bien ce petit espace dédié.**

Vous voulez vous faire plaisir ou faire un cadeau, alors n'hésitez pas à nous commander une de nos réalisations en papier, réalisées par Susan.

Catherine, Marie-Christine, Isabelle, Susan, Josyane, Sylvie et Ginette remercient nos fidèles adhérents et « nos futurs » ainsi que la municipalité qui nous soutient, et vous souhaitent une très bonne année 2021, et surtout une bonne santé.

aumondedulivre41@gmail.com

CASC

Comme toutes les associations, le CASC *(association de cyclotourisme)* a subi de plein fouet la crise du Covid : toutes les randonnées départementales ont été en effet supprimées.

Après le déconfinement, nous avons parcouru les pistes cyclables de la Baie de Somme pendant une semaine.

Aujourd'hui, même si la météo s'y prête un peu moins, nous avons repris nos vélos pour découvrir les belles couleurs de l'automne.

Si vous voulez franchir le pas, venez nous rejoindre, soit le dimanche matin et/ou le jeudi matin pour une sortie cyclo de 3h environ ; soit le mardi pour une balade découverte.
Le départ a lieu à la salle des fêtes.

06 52 27 69 29 Michel PAVY
06 10 70 85 19 Philippe DESNIES
02 54 20 66 48 Sylvie BONNIN

COMITÉ DE JUMELAGE

Cette année a été une année particulière, une année blanche en terme de manifestation. Nous aurions dû recevoir en mai nos jeunes amis suisses, à St-Claude-de-Diray puis, en août, les jeunes Saint-Claudins auraient dû aller passer un agréable séjour estival à Meisterschwanden.
En novembre, notre marche annuelle a été aussi annulée, les normes sanitaires actuelles étant trop contraignantes.
Nous espérons qu'en août 2021, nos échanges pourront reprendre avant que l'association ne se dissolve comme cela avait été annoncé par la municipalité suisse.
A défaut de pouvoir voyager sereinement, nous vous invitons à un voyage virtuel à travers quelques photos prises lors de nos précédents séjours.

Bon voyage !

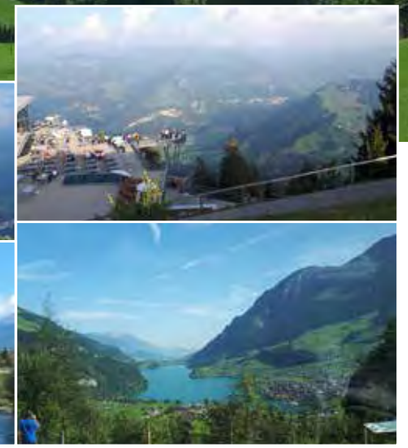

COMITÉ DES FÊTES

Contraint de renoncer cette année à toute manifestation, le Comité des fêtes espère vous retrouver en 2021 pour la traditionnelle foire à l'igname. Nous gardons notre motivation malgré le contexte.

Toute l'Equipe se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Florence BEZAULT CRUCHET, Présidente du comité des fêtes

FOOT

Comme beaucoup d'autres associations, la saison dernière a été écourtée avec une perte financière : manifestations annulées et nombre de licenciés en baisse depuis la reprise.
Nous avons élu un **nouveau bureau** dynamique et motivé qui a écrit un nouveau **projet de club** pour les trois prochaines saisons.
C'est aussi une année charnière car la construction de la nouvelle salle polyvalente prévue sur le terrain d'entraînement va nécessiter le déplacement de l'éclairage sur le terrain d'honneur. En partenariat avec la municipalité, un **travail commun** est mis en œuvre dans le but d'obtenir les meilleures conditions possibles pour exercer notre pratique, de jour comme de nuit. Ce complexe sportif permettra ainsi de promouvoir ce sport et d'assurer un accueil de qualité à tous nos licenciés ainsi qu'aux St-Claudins, en 2021.
Nous voulions aussi vous informer que nous avons créé notre propre **école de football** à laquelle il est toujours possible d'inscrire vos enfants de 5 à 11 ans. Nous nous ferons un grand plaisir de les accueillir avec l'ensemble de notre équipe d'éducateurs **tous les mercredis de 16h à 17h30 au stade de St-Claude-de-Diray.**

Enfin nous voulions adresser un **remerciement** tout particulier à **Nathalie Boussion**, éducatrice qui a œuvré sans compter pendant de longues années au service des plus jeunes footballeurs en herbe, qui nous quitte pour d'autres aventures et à qui nous souhaitons pleine réussite.
A très vite au stade de St-Claude !
Sportivement,

Frédéric Bérat, Président du Club de Huisseau-St Claude

Pour toute inscription :

06 99 21 79 18
Frédéric Bérat

06 23 54 90 98
Patrick Cunha

TENNIS

Une grande nouveauté pour 2021 avec l'ouverture de 2 courts couverts au stade de Huisseau, ce qui complètera nos installations *(les 2 courts extérieurs à Mont-Près-Chambord et les trois à St-Claude-de-diray)*.
Le club est maintenant en mesure de vous accueillir toute l'année pour pratiquer le tennis en loisir ou en compétition.
A votre disposition une école de tennis ouverte aux enfants à partir de 4 ans ainsi que des cours pour jeunes et adultes.
La pratique du tennis est encadrée par un moniteur diplômé d'état.
N'attendez pas, venez nous rejoindre et pratiquer le tennis dans une ambiance conviviale adaptée au souhait de chacun.

Sébastien Vanesse – Président
06 22 94 81 72

Dominique Gibaud – Vice-président
06 26 45 55 75

Patrick Mary – Secrétaire
06 40 74 49 33

Notre complainte…

Qui es-tu donc, minuscule guerrière ?
Qui vole partout sans t'arrêter,
Qui fait fi de toutes frontières,
Tu as balayé tous nos projets,
Stoppant brutalement nos activités.
Envahissante et obstinée tu t'es imposée.
Pour un moment, nous avons abandonné les planches.
Mais compte sur nous pour la revanche.
L'heure de la reprise est venue
Et tu n'es pas la bienvenue.
Les masques, le gel hydro-alcoolique
Feront partie de notre clique,
Pour combattre la morosité,
Que tu nous as imposée
Nous viendrons à bout de toi, virus maudit !
Peut-être qu'enfin, après avoir surmonté cette épreuve,
Nous partagerons ensuite,
Une nouvelle vie théâtrale toute neuve…

LA COMPAGNIE DU CHÊNE SACRÉ

Après un arrêt total de sept mois, nous avons décidé de reprendre nos répétitions pour le groupe des adultes. Deux comédiennes ne pouvant plus assurer leurs rôles ont décidé de nous quitter. Ce n'est pas sans regret que nous leur souhaitons bonne route.

La reprise n'a pas été aussi simple qu'on l'avait pensé. L'envie pour certains n'était plus là !
C'était sans compter sur notre première répétition qui a été un véritable déclencheur de motivation… J'en veux pour preuve que certains feront partie de deux pièces…
La passion du théâtre et l'osmose du groupe ne sont pas étrangères à ce nouvel engouement !

Malheureusement nous ne serons plus en mesure d'assurer les ateliers « Jeunes ». Nous espérons les applaudir prochainement sur d'autres planches.

DANSER A LA LUGHNASA DE BRIAN FIELD (8 COMÉDIENS)

Le temps des moissons 1936, dans le comté de Donegal en Irlande. Dans leur maison des environs du village de Ballybeg, les cinq sœurs Mundy se battent vaillamment pour subsister. Les deux « hommes » de ce foyer sont le frère Jack, prêtre missionnaire rapatrié par ses supérieurs après 25 ans passés en Afrique, et un petit garçon de sept ans, le fils de la plus jeune des sœurs. En décrivant deux jours dans la vie de cette maison Mundy, Brian Friel évoque non seulement le paysage intérieur d'un groupe prisonnier d'une situation domestique, mais encore dresse un plus vaste tableau de la nature humaine, intérieure et extérieure, chrétienne et païenne, de l'Irlande et du monde.

LE SECRET DE MATTHIEU SAUVIGNAC (2 COMÉDIENS)

Un soir d'été. Le bord d'une falaise balayée par les vents. Une femme attend depuis des heures, penchée au-dessus du vide… Cette femme, c'est Aurore. Et celui qu'elle attend, c'est Pierre, son frère. Cela fait plus de 15 ans qu'ils ne se sont pas parlé. Depuis ce matin, où il a quitté la maison pour devenir prêtre… Mais bientôt, ils se feront face à nouveau. Ils se retrouveront à portée de voix… Aurore le sait, elle ne pourra plus se taire. Les mots sortiront forcément. Le genre de mots qu'aucun vent ne pourra jamais étouffer… Pas même ceux qui creusent les falaises…Ce soir, Aurore l'a décidé. Elle lui livrera son secret. Quel que soit le prix à payer…

UNE TROISIÈME PIÈCE « COMIQUE » EST EN COURS DE LECTURE POUR 6 COMÉDIENNES.

REPRÉSENTATIONS 2021

Et si tout va bien…la Compagnie théâtrale du Chêne Sacré espère vous compter parmi son public à la salle des fêtes de St-Claude-de-Diray en 2021 :
› **Les vendredis 8 et 15 octobre à 20h30**
› **Les samedis 2, 9 et 16 octobre à 20h30**
› **Le dimanche 3 octobre à 15h**

En attendant, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021 en espérant qu'elle fasse oublier la précédente et que chacun puisse vivre… librement.

Marilyne Margueray, Présidente

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE VINEUIL / ST-CLAUDE-DE-DIRAY

C'est un lieu de découverte, d'apprentissage et de perfectionnement où se mêlent l'enseignement et la diffusion.
L'école de musique s'efforce de répondre à une demande constante en matière d'éducation musicale avec 145 enfants. Elle est ouverte aux enfants dès la grande section maternelle avec le jardin et l'éveil musical.
Afin d'avoir une formation globale nous proposons une formation musicale ainsi que des pratiques collectives : ensembles instrumentaux, classe d'orchestre et harmonie complètent les cours d'instruments. Les cours sont assurés suivant les disciplines sur le site de l'école de musique de Vineuil (la croche livres) ou sur St-Claude-de-Diray *(place de l'église)*.

Sur décision du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Blois/ Agglopolys, les tarifs sont soumis au quotient familial, permettant ainsi à l'ensemble des familles d'accéder à l'enseignement musical avec des droits d'inscriptions variant de 27,75 € à 352 € l'année.
A travers un conventionnement, l'école de musique est financée par la Communauté de Communes du Grand Chambord, ce qui permet aux enfants de St-Claude-de-Diray de bénéficier des tarifs « Agglopolys » évoqués ci-dessus.

Comme ses homologues de l'Éducation Nationale, l'école a fermé physiquement ses portes durant le confinement mais l'équipe des enseignants fut mobilisée pour assurer une continuité pédagogique à travers les différents moyens numériques *(cours en visio, cloud)*. L'école de musique a réouvert ses portes partiellement en juin, uniquement sur les cours instrumentaux individuels. Les cours de formation musicale et d'éveil musical sont restés en télétravail jusqu'à la fin de l'année scolaire. Devant ce vide de diffusion artistique, l'école de musique a organisé sur sa page Facebook une fête de la musique « virtuelle » durant les deux dernières semaines de l'année scolaire, avec la diffusion de prestations vidéos d'élèves seuls ou en groupes.

En septembre, l'école de musique a repris ses cours en fonctionnement pédagogique normal, avec masque, hormis les orchestres qui ont repris en familles d'instrument et non au complet… jusqu'au reconfinement de novembre.

ecoledemusique.vineuil@gmail.com
06 30 62 91 24
Mickael BOISSET, Directeur

Les disciplines enseignées

- Clarinette
- Hautbois
- Flûte traversière
- Saxophone
- Trompette-cornet
- Tuba
- Batterie/jazz
- Percussions

HARMONIE ST CLAUDE - VINEUIL

Le hautbois, le piccolo, 8 flûtes, 6 clarinettes, 2 clarinettes basses, 9 saxophones, 12 trompettes, 2 barytons, 3 tubas, 3 clairons, 5 percussions, le directeur et le président vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.

2019-2020 fut pour les musiciennes et musiciens de l'orchestre une année pratiquement « blanche ».

En effet, l'année scolaire commença par le travail musical du 1er semestre, programme toujours très riche en éclectisme et en difficultés dont la pièce maitresse de l'hiver fut le final de la Symphonie du Nouveau Monde d'Anton Dvorak.

L'aboutissement de ce travail fut présenté à la salle des fêtes de Vineuil le dimanche 26 janvier, avec comme orchestre invité, le Cadences Brass Band composé des grands élèves et enseignants de cuivres et percussions des écoles de musique d'Agglopolys. Nous renouvelons nos excuses à toutes les personnes qui n'ont pu assister à ce concert, la salle étant comble 15mn avant le début du concert.

À la veille du second concert prévu mi-mars, le confinement généralisé du pays a vu l'arrêt brutal de toutes les activités. Pour la première fois depuis près d'un siècle, l'orchestre n'était pas présent pour animer le service commémoratif du 8 mai.

A la sortie du confinement, l'orchestre n'a pu reprendre son activité compte tenu de son caractère collectif et de l'exiguïté de la salle.

A la rentrée de septembre, l'orchestre a repris en formation réduite, en divisant l'orchestre par familles d'instrument afin de respecter le protocole sanitaire imposé par la mairie compte tenu de la surface de la salle.

A compter de la rentrée de janvier 2021, l'orchestre pourra travailler de nouveau au complet avec la livraison d'un auditorium de près de 140 m² accolé au bâtiment « la croche livres » de Vineuil. Cette nouvelle salle pourra accueillir dans les conditions de sécurité les 90 élèves fréquentant les 2 orchestres ainsi que les cours de percussions.

L'orchestre effectuera son concert de la nouvelle année sous la nouvelle direction musicale de Nicolas Biget, le dimanche 24 janvier à 16h à la salle des fêtes de Vineuil. A l'heure de la rédaction de cet article, l'orchestre se produira sans doute en « portes fermées » avec pour unique public les familles, compte tenu de la limitation de la jauge.

Les musiciens de l'orchestre attendent avec impatience la future salle des fêtes pour pouvoir proposer des concerts sur la commune de St-Claude.

José LAMBERT, Le Président
Nicolas BIGET, Le Directeur

MAGIC DANCE

@magicdance41

Magic Dance est une association de danse moderne spécialisée dans les comédies musicales.
Pour ce 3ème chapitre, l'association sera présidée par Fiona BIGOT, également chorégraphe. Son équipe : Marie LEBIDEL vice-présidente, Stéphane COULLIAIS trésorier et technicien sons et lumières ainsi qu'une équipe de chorégraphes : Déborah et Aline (secrétaires), Lola et Jade.
Magic Dance a pour but d'apprendre et de transmettre la passion de la danse moderne, new style, hiphop, salsa, contemporain, comédie musicale…de 4 ans jusqu'aux adultes. Cette discipline permet de stimuler la créativité de chacun, de valoriser les aptitudes artistiques et le sens du rythme, mais surtout de renforcer l'esprit d'équipe.
Magic Dance proposera également cette saison d'autres activités comme des jeux autour de la danse, tournage vidéo, théâtre, participation à plusieurs évènements (foire à l'igname,...).
Les cours ont lieu le vendredi soir selon l'âge du danseur, encadré par une ou plusieurs chorégraphes.
Deux magnifiques shows auront lieu le samedi 3 juillet à 20h et le dimanche 4 juillet à 15h, à la salle des fêtes de Villebarou.

magicdance41@gmail.com

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre rentrée sportive a redémarré le lundi 14 septembre 2020 avec un effectif plutôt positif malgré cette crise sanitaire qui a freiné l'élan de certains adhérents. Nous avons mis en place le protocole sanitaire sportif et les pratiquants se sont engagés à respecter toutes les consignes sanitaires présentées par l'association.

L'activité physique permet de préserver le bien être psychologique et de conserver un lien social. Autant de besoins vitaux dans un contexte particulièrement éprouvant.
Nous en sommes conscients, c'est pourquoi nous avons d'ailleurs gardé le contact avec nos adhérents durant toute la durée du confinement grâce à notre compte @epgvstclaude administré par Aline

Notre vice présidente a posté régulièrement des vidéos « gym direct », a été à l'écoute des nombreux avis, a répondu aux diverses questions et a toujours été rassurante auprès des internautes. Après le déconfinement de juin, nous avons entrepris une reprise des cours en mode douceur tout en privilégiant les séances en extérieur, avec l'accord de la municipalité. Ce qui comptait pour nous, c'était de se revoir et de se détendre avant le début des vacances d'été.

Nous espérons de tout cœur pouvoir assurer une saison sportive complète.

Effaçons 2020 et concentrons-nous sur 2021.

Gymvolontaire-041028@epgv.fr
02 54 20 52 11

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE PAYS DE CHAMBORD/TANGHIN AU BURKINA FASO

Pendant ces derniers mois nous avons tous été sidérés par cette pandémie avec des craintes pour nos proches, mais nous avons essayé de garder un lien avec nos adhérents, nos parrains et le village de Tanghin. Difficile de savoir si le Burkina a été beaucoup touché par l'épidémie, les tests n'étaient pas disponibles, il y a eu des malades, des décès mais moins qu'en France semble-t-il, et le paludisme est toujours là.
Les établissements scolaires ont été fermés de mars à juin. Les troisièmes et terminales ont repris les cours début juin pour préparer les examens qui ont eu lieu les 14 et 15 juillet pour le BEPC et première quinzaine d'août pour le bac. La rentrée s'est faite pour tous le 1er octobre comme chaque année.

Le lycée *(qui a un cycle littéraire)* ouvre une seconde scientifique. C'est une très bonne nouvelle, tous les élèves vont pouvoir rester à Tanghin pour suivre leurs études près de leurs familles.

Nous apportons une aide financière pour la mise en place de cette classe mais aussi pour le collège et le primaire sans oublier la cantine.

La recette de la randonnée du 12 janvier *(450 marcheurs)* et la soirée choucroute de début février nous permettent de poursuivre notre aide pour cette rentrée.
Nous sommes très inquiets pour la rentrée scolaire 2021/2022 en voyant toutes les manifestations annulées sur notre territoire et notre trésorerie diminuée.

En septembre nous avons transféré l'argent des parrainages : 71 collégiens et 46 lycéens, pour l'année scolaire 2020/2021. Un grand merci à nos parrains qui nous font confiance.
Notre joie est de constater que des élèves continuent leurs études après le bac et restent en lien avec le Proviseur, le Principal et le directeur de l'école mais aussi avec d'anciens filleuls.

paysdechambord.tanghin@gmail.com
www.paysdechambord-tanghin.over-blog.com

Contacts sur la commune de St-Claude-de-Diray :
02 54 20 56 82 Viviane Bastin
02 54 20 69 87 Christian Gauthier
02 54 44 93 32 Dominique Marchais

Le conseil d'administration vous présente ses vœux de bonne année et surtout de santé pour 2021.
Si les conditions sanitaires le permettent :

Randonnées pédestres
dimanche 10 janvier
à St-Claude-de-Diray
dimanche 6 juin
à la Ferté-St-Cyr
dimanche 26 septembre
à St-Laurent Nouan

Soirée choucroute
6 février *à Huisseau sur Cosson*

Brocantes
à St-Claude-de-Diray
lors de la foire à l'igname,
en octobre *à Huisseau s/ Cosson*

PARRAINAGE

Pour l'année scolaire
adhésion à l'association : 10€

parrainage d'un collégien : 50€
parrainage d'un lycéen : 80€

8E CHALLENGE CARPES

Nous avons maintenu notre 8ème « Challenge Carpes » qui se disputait les 10 et 11 octobre 2020. Avec un effectif réduit (9 personnes inscrites), tout cela dans le respect des gestes barrières. La victoire est revenue à l'équipe n° 2 Roland MALLOCHET/Stéphane GITTON (5300 points).

AMICALE DES PÊCHEURS À LA LIGNE DE ST-CLAUDE-DE-DIRAY

Cette année 2020 est une mauvaise année plombée par la pandémie et son cortège d'annulations et d'interdictions.
Pas de foire à l'igname ni de concours de pêche de septembre, ces deux événements ayant été annulés.

Empoissonnement automnal : au vu de l'état de la météo, comme l'an passé, nous avons été tributaires des arrêtés préfectoraux et avons lâché dans la Noue brochets, gardons, tanches et black-bass.
Les cartes de l'Amicale donnant droit à pêcher dans la Noue pourront être retirées auprès de : l'épicerie de St Claude, place des Mangottes, des membres du bureau lors de l'Assemblée Générale ou au bord de l'eau.

A toutes et à tous, bonne et heureuse année 2021.

Halieutiquement Vôtre

Le bureau et le conseil d'administration :

Président :
Roland MALLOCHET
Secrétaire :
Michel PRÉDAL
Secrétaire adjoint :
Frédéric DESGLAND
Trésorier :
Gabriel RENOTTON
Membres :
Thierry BEAUDOIN, Thierry MOREAU, Marcel FLEURY, Stéphane GITTON, Guy LAMBERT, Guy LEGENDRE

Nous comptions au 17 octobre 2020 dans nos rangs, 36 adhérents. Moins de cartes vendues à cause du confinement lié à la COVID-19.

CALENDRIER 2021

12e concours de belote
le samedi 23 janvier

Ouverture de la truite sur la Noue
date officielles inconnues à ce jour

Foire à l'igname
le dimanche 11 avril

Ouverture du carnassier
le samedi 24 avril

Concours de pêche
ouvert à tous
le dimanche 12 septembre *(stands et restauration)*

9e concours de pêche à la carpe en équipe
le 9 et 10 octobre

Assemblée générale
le samedi 11 décembre

MILC S.A.S.
Z.A. DES TABARDIERES
41350 ST CLAUDE DE DIRAY
02.54.20.32.98
www.portail-fenetre-milc-41.com
Grosfillex FENETRES Les professionnels du sur-mesure
AUTOMATICIEN CONSEIL BPC
PORTAILS
VOLETS BATTANTS
VOLETS ROULANTS
PORTE DE GARAGE
FENETRES PVC ALU BOIS
AUTOMATISMES
Fabricant Alu

SAPEURS-POMPIERS

2019 En 2019, 215 interventions ont été réalisées par un effectif inchangé de 12 sapeurs-pompiers. C'est encore une fois l'occasion de solliciter de nouvelles recrues qui pourraient venir étoffer notre effectif.
La Ste Barbe a eu lieu le 12 décembre au centre de secours de Blois Sud. La cérémonie officielle, avec nos collègues de Chailles et de Blois, s'est déroulée en présence d'élus du département et de nos autorités, avec revue de matériels et des troupes.

2020 Cette année 2020 comptait à la mi-octobre 171 interventions malgré une période de confinement de 2 mois pendant laquelle les Centres de Première Intervention comme le nôtre étaient mis en retrait sur les interventions Covid.

Cette année, nous avons été contraints de distribuer des calendriers directement dans vos boites aux lettres. Nous vous remercions pour votre générosité.

Malgré le contexte actuel, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2021 qui, nous l'espérons, nous apportera des jours meilleurs.

Adjudant Frédéric LHOMME,
Président de l'amicale
Lieutenant Christian DOUARD,
Chef de centre

Si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier : renseignement auprès du chef de centre au 06 14 70 56 21

PLOMBERIE CHAUFFAGE
ELECTRICITE ISOLATION
DAVID LEVEQUE
TEL : 0614238525
DPLP RENOV
AU SERVICE DE VOTRE MAISON
ZA ROUTE DE HUISSEAU
41350 MONTLIVAULT
dplp@hotmail.fr

VIE INTER-COMMUNALE

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PISCINE DE SAINT-LAURENT-NOUAN

La piscine de Saint-Laurent-Nouan permet aux habitants du territoire de bénéficier de tarifs avantageux :
5.15 € - 4.05 € (étudiants/- 16 ans) - gratuite (- 3 ans).

De nombreuses activités sont proposées. Renseignez-vous sur le site officiel :
www.centreaquatique-grandchambord.com
02 54 33 52 60
chambord@vert-marine.com

CARTE CHAMBORD PRIVILÈGE

Vous n'avez pas encore votre carte Chambord Privilège ? N'attendez plus !

Cette carte de fidélité, nominative et personnelle, est valable un an et ne coûte pour le moment que 10 € grâce aux participations couplées de la Communauté de Communes et du Domaine national de Chambord.
Elle vous permettra de bénéficier de l'entrée gratuite et illimitée au domaine (parking et visite) ainsi que de remises et de tarifs réduits.

La carte Chambord Privilège est à retirer aux billetteries du château sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Espace publicitaire offert par la commune

FLASH-THON DON Comment nous soutenir ?

POUR FAIRE UN DON EN LIGNE POUR LE TÉLÉTHON

- Avec votre smartphone
- Flashez le code
- Bravo, vous êtes sur la page de collecte pour faire votre don ! Merci

Si vous ne possédez pas de smartphone RENDEZ-VOUS sur la page de collecte
www.soutenir.afm-telethon.fr/coordination-41

Maison de l'Habitat

Grand Chambord Beauce Val de Loire

Les Communautés de communes Grand Chambord et Beauce Val de Loire ont créé une Maison de l'Habitat à l'échelle des deux territoires. Il s'agit d'un service de proximité avec une entrée téléphonique, physique et itinérante qui vous est destinée, habitants ou futurs habitants du territoire, pour vous accompagner dans votre parcours résidentiel avec différents experts à disposition : thermiciens, juristes, architectes, artisans… et répondre aux questions relatives à votre logement telles que :

- une recherche de logement
- un accompagnement technique pour la rénovation énergétique
- un point sur les aides disponibles
- des conseils pour l'amélioration de votre confort
- de la prévention pour une perte d'autonomie

PERMANENCES 2021

Des permanences délocalisées sont également organisées *(sur rdv pendant la crise sanitaire)* dans les mairies de :

- Marchenoir le 1er mercredi, 9h30 - 12h
- Bracieux les 1er et 3e jeudis, 9h30 - 12h
- St-Laurent le 2e mercredi, 9h30 - 12h
- Mer le 2e jeudi 14h - 16h30 et le 4e jeudi, 10h30 - 12h30
- Oucques-La-Nouvelle le 3e mercredi, 9h30 - 12h
- Montlivault le 4e mercredi, 9h30 - 12h

Pour prendre rendez-vous et rencontrer l'un de nos partenaires *(ADIL-EIE 41 et SOLIHA 41)*, vous pouvez appeler au 02 54 78 10 12. Dans tous les cas, l'animateur est là pour vous accueillir.

@maisondelhabitat.fr

www.maisondelhabitat.fr
02 54 78 10 12
contact@maisondelhabitat.fr

LE SMAEP

(Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) est un syndicat intercommunal ayant pour compétences la production, la distribution et la vente d'eau potable. Son territoire est composé des communes de Vineuil, Huisseau-sur-Cosson et St-Claude-de-Diray. A cheval sur deux intercommunalités, il est rattaché à la fois à Agglopolys et à Grand Chambord. Le bureau est constitué de Henri LEROUX *(président)*, Bruno MARGOIL et Joël BARON *(vice-présidents)* , Jean-Louis JANVIER, Jean-Pierre BRUNET, Jacky GILBERT, Jean-Pierre SARRADIN et Julien MARCILHAC *(membres titulaires)*.

Le SMAEP dispose de 4 forages associés à 3 stations de traitement, 4 réservoirs sur tour *(châteaux d'eau)* et d'un réservoir semi enterré. Au total, ce sont plus de 128 km de réseaux qui desservent les 12 183 habitants *(6 230 abonnés)* de son territoire. Les abonnés du SMAEP ont consommé 607 250 m³ en 2019 dont 77 733 m³ pour St Claude de Diray. En complément des volumes consommés par les abonnés, le SMAEP vend de l'eau à certaines communes voisines comme St Gervais la Forêt, Montlivault et le syndicat de Cellettes - Chitenay - Cormeray. Ces ventes ont représenté 340 612 m³ en 2019.

Le prix du m³ d'eau potable n'a pas évolué depuis plusieurs années. Sur la base d'une consommation annuelle de 100 m³ *(1 m³ = 1 000 L soit 667 bouteilles de 1,5 L)*, le prix de l'eau est de 175 € TTC, soit 0,175 € le litre. Afin de ne pas multiplier les factures, Grand Chambord a confié la facturation de l'assainissement au SMAEP.
Votre facture d'eau comporte donc une part assainissement qui est directement reversée à la communauté de communes qui détient la gestion du service de l'assainissement. Il convient donc de bien distinguer ces deux compétences.

Décomposition d'une facture type 100 m³

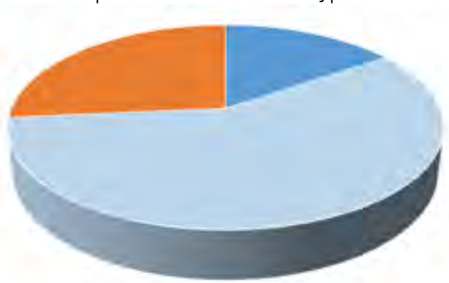

Quelques nouveautés en 2020

› L'année a été marquée par la réfection des bas de quais de la déchèterie de Huisseau/St-Claude. Ces travaux d'enrobé ont duré un mois. Ils améliorent l'accès aux bennes et facilitent leur évacuation.

› La collecte de l'amiante des usagers est assurée, sur demande et prise de RDV au préalable auprès des services de VALECO.

› Les capsules de café Nespresso sont collectées en déchèterie pour être recyclées : pensez-y !

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

de Huisseau / St-Claude (rue de Morest)

HORAIRES D'HIVER
Lundi et samedi : 9h -12h / 13h30 -17h
Vendredi : 13h30-17h

Pour en savoir plus sur la collecte des déchets et retrouver toute l'actualité du Syndicat VALECO
valeco41.fr
5 rue de la Vallée Maillard 41000 Blois
02 54 74 62 53
@valeco41

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Elle s'effectue en porte-à-porte le mercredi entre 5h et 12h30.

Il est recommandé de sortir votre bac roulant la veille au soir après 19h, et d'orienter la poignée du bac côté rue. Une fois collecté, le bac doit être retiré de la voie publique.

Pour toute question concernant la collecte
(dégradations, vol, déménagement)
02 54 74 62 53 VAL-ECO

RAPPEL
les sacs de croquettes, sacs plastiques, sacs de litières, polystyrène et barquettes alimentaires sont à déposer aussi avec les ordures ménagères.

Agissons plus malin jetons moins !

Grâce au compostage, vous réduisez vos déchets et les valorisez à domicile. Le compost obtenu est un engrais naturel et puissant pour vos plantations.

Pour acheter un composteur : téléchargez le bon de commande sur valeco41.fr

DÉPOSEZ VOS DÉCHETS RECYCLABLES DANS LES COLONNES DE TRI SÉLECTIF POUR FAVORISER LE RECYCLAGE !

Petits cartons, papiers, journaux, magazines, publicités, enveloppes blanches non souillés

Bouteilles et flacons en plastique *(bouteilles, gels douches, shampooings)*, boîtes en métal *(boîtes de conserves, canettes de soda, aérosols)* Laisser les bouchons

Pots, bocaux et bouteilles en verre

Les dépôts sauvages (encombrants, cartons, gravats...) sont interdits et passibles de poursuites pénales. Les grands cartons sont à déposer en déchèterie.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

1E SEMESTRE 2021

01 JANVIER

à partir du Samedi 9 I 18h
Vœux du Maire via Facebook
@SaintClaudedeDiray

Dimanche 10 I 7h-10h
Randonnée pédestre de l'association Pays de Chambord-Tanghin

Vendredi 15 I 15h-19h
Collecte de sang

Samedi 16 I 14h
Galette des rois
par l'Amicale du Temps Passé

Dimanche 23 I 13h
Concours de belote
de l'Amicale des pêcheurs

Dimanche 24 I 16h ~~ST CLAUDE~~
Concert de la nouvelle année de l'Harmonie à la salle des fêtes de Vineuil

02 FÉVRIER

~~ST CLAUDE~~ Samedi 6 I 20h
Soirée choucroute à Huisseau-sur-Cosson par Pays de Chambord-Tanghin

Dimanche 7 I toute la journée
Brocante de livres par l'association Au Monde du Livre

Samedi 13 I 14h
Après-midi crêpes par l'Amicale du Temps Passé

03 MARS

Samedi 6 I 14h30
Assemblée générale de l'Amicale du Temps Passé

Dimanche 7 I 8h
Comptage des perdrix
par la Société de chasse

Samedi 27 I 9h-12h
Collecte des bouchons

A définir I 8h-18h
Élections départementales et régionales

04 AVRIL

Vendredi 2 I 18h
Audition des petites mains
par l'École de musique

Dimanche 11 I toute la journée ST CLAUDE
Foire à l'igname
par le Comité des Fêtes

Mardi 13 I 17h ~~ST CLAUDE~~
Comptage des faisans par la Société de chasse à Huisseau

Dimanche 18 I 7h ST CLAUDE
Rallye automobile
par Autopassion41
(place des Mangottes)

Dimanche 18 I 9h-17h
Randonnée
«Route de l'igname» par le CASC

05 MAI

Lundi 31 I 17h30
Accueil des Suisses
par le Comité de Jumelage

06 JUIN

~~ST CLAUDE~~ **Dimanche 6 I 7h-10h**
Randonnée pédestre par Pays de Chambord-Tanghin (La Ferté-Saint-Cyr)

~~ST CLAUDE~~ **Dimanche 6 I 12h**
Méchoui de la Fraternelle de Morest

Samedi 12 I 12h
Repas de l'Amicale
des anciens élèves de Saint-Claude

Dimanche 20 I 10h45
Apéritif-concert Fête de la musique
par l'Harmonie Saint-Claude/Vineuil

Vendredi 25 I 19h et 20h15
Critérium par le CE Procter et Gamble

Dimanche 27 I 9h
Assemblée générale de la société de chasse

Dimanche 27 I toute la journée
Brocante aux livres et marché de créateurs
par Au Monde du Livre

Ce calendrier est élaboré d'après les données que les associations ont bien voulu nous fournir. Des modifications sont susceptibles d'y être apportées en cours d'année.

Salle des fêtes — *Salle 6 (annexe salle des fêtes)* — *Salle 1 - Maison des associations*
Mairie — *Église* — *Stade municipal*
Ateliers municipaux — ~~ST CLAUDE~~ *Autre lieu sur la commune* — ~~ST CLAUDE~~ *Hors commune*

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2E SEMESTRE 2021

07 JUILLET

JUILLET

ST CLAUDE **Samedi 3 I 20h**
Dimanche 4 I 15h
Gala de danse de l'association Magic Dance, à la salle des fêtes de Villebarou

Samedi 10 I 19h
Repas et bal par le Comité des Fêtes

Samedi 10 I 23h
Feu d'artifice

08 AOUT

AOÛT

Dimanche 22 I toute la journée ST CLAUDE
Fête de la Moisson
par la Fraternelle de Morest

09 SEPTEMBRE

SEPTEMBRE

Jeudi 2 I 16h30-19h
Inscriptions à la gymnastique volontaire

ST CLAUDE **Samedi 4 et dimanche 5 I toute la journée**
Ball-trap par la société de chasse

Dimanche 5 I 7h
Rallye automobile par Autopassion41

Vendredi 10 I 20h30
Assemblée générale Artistiquement Vôtre

Samedi 11 I 9h
Assemblée générale de Magic Dance

ST CLAUDE **Dimanche 12 I 8h**
Concours de pêche par l'Amicale des pêcheurs

Samedi 25 I 9h-12h
Collecte des bouchons

ST CLAUDE **Dimanche 26 I 7h - 10h**
Randonnée pédestre par Pays de Chambord-Tanghin (Saint-Laurent-Nouan)

Dimanche 26 I toute la journée
Rentrée littéraire par Au Monde du Livre

10 OCTOBRE

OCTOBRE

Samedi 2 I 20h30
Dimanche 3 I 15h00
Vendredi 8 I 20h30
Samedi 9 I 20h30
Vendredi 15 I 20h30
Samedi 16 I 20h30
Représentations théâtrales
Compagnie du Chêne Sacré

dimanche 17 I 12h00
Repas d'automne
de l'Amicale du Temps Passé

11 NOVEMBRE

NOVEMBRE

Samedi 6 I 20h30
Concert de Yantrio organisé dans le cadre de Festillésime 41

Jeudi 11 I 12h
Repas des ACPG-CATM

Vendredi 19 I 19h
Assemblée générale
de la Gymnastique volontaire

Dimanche 21 I 7h - 12h
Randonnée du Comité de Jumelage

Dimanche 21 I 14h30
Goûter des Aînés par le CCAS

Samedi 27 I 9h-18h30
Dimanche 28 I 9h-18h30
Exposition-vente des artistes de la commune par Artistiquement vôtre

12 DÉCEMBRE

DÉCEMBRE

Vendredi 10 I 15h-19h
Collecte de sang

Samedi 11 I 13h30
Assemblée générale Amicale des pêcheurs

Dimanche 12 I toute la journée
Marché de Noël
par Au Monde du Livre

Vendredi 17 I 18h
Assemblée générale
Au Monde du Livre

Salle des fêtes
Salle 6 (annexe salle des fêtes)
Salle 1 - Maison des associations
Mairie
Église
Stade municipal
Ateliers municipaux
ST CLAUDE *Autre lieu sur la commune*
ST CLAUDE *Hors commune*